

# Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

SAMEDI 1er JANVIER 1983

N° 190

d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe. Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe.

Pour la construction

Pour la reconstruc tion de la IVéme Internationale.

ANTILLES 2 F. FRANCE 3 F.

## Editorial

CE QUE SERA 1983 DÉPEND DE NOTRE PROPRE PRISE DE

Fin d'année : il est de tradition de jeter un regard sur ce que fut l'année écoulée et de souhaiter que la prochaine soit plus favorable.

Mais favorable pour qui ? Dans les conditions qui sont aujourd'hui celles de l'humanité le simple souhait de «meilleure année» ne peut être qu'une phrase creuse. Une «meilleure année» ne peut être possi-ble qu'au travers des luttes des hommes pour changer leur condition d'opprimés et d'exploités.

Cette année qui vient de finir a montré des signes de ce que nous préparent les dirigeants de la planète. Ceux-ci dirigent en fonction des intérêts de la petite minorité de possédants et de privilégiés qui créent de profondes perturbations dans l'économie du globe. Perturbations, crise qui à un moment donné finiront par prendre une allure catastrophique si justement les peuples n'y mettent pas bon ordre.

C'est justement là que les travailleurs du monte entier, dans chaque pays, ont un rôle irremplaçable et déterminant à jouer pour préparer l'avenir.

Aujourd'hui on le voit bien dans le Cette année qui vient de finir a mon-

Aujourd'hui on le voit bien dans le territoire placé sous la domination de l'impérialisme français, en France comme dans les dernières colonies de cet impérialisme, les gouvernants sont bien décidés — même lorsqu'ils se proclament eux-mêmes «de gauche» — à gouverner au profit exclusif de la bourgeoisie. Les patrons sont arrosés de subventions qui se chiffrent en milliards, pendant que l'on restreint progressivement sur toutes les conquêtes sociales de dizaines d'années de lutte des travailleurs

Et quand on voit comment les effets de la crise ont conduit dans d'autres pays - en Pologne ou en Israël – à des actes et des durcissements de ces gouvernements les populations de peut s'inquiéter aujourd'hui qu'une pareille évolution ne nous guette nous travailleurs ici et dans d'autres états.

C'est en effet une conséquence de la crise que de provoquer d'abord la pénu-rie et des difficultés économiques sans nombre pour les travailleurs et ensuite un durcissement de ces gouvernements en vue d'empêcher les luttes.

On a vu Israël intervenir brutalement au Liban et occuper jusqu'aujourd'hui près de la moitié de ce pays. C'est là une manière pour Israël, bras armé de l'impérialisme dans le Moyen Orient, et pour sa classe bourgeoise, de régler ses

problèmes économiques. Le monde est en face d'une crise très grave. Cette crise peut très bien demain être grosse des pires dangers pour la popu-lation mondiale. Car pour empêcher l'expression du mécontentement et pour tenter d'imposer aux travailleurs de faire. les frais de cette crise, la bourgeoisie mondiale ne reculera devant aucun moyen, même les plus barbares.

(Suite page 4)

## LES NOIRS PAUVRES DES ANTILLES SERONT SOLIDAIRES DE LA RÉVOLTE DES NOIRS DE MIAMI



Membres des Panthères noires manifestant les armes à la main (2 mai 1967)

De violentes émeutes ont éclaté dans la nuit de mercredi à jeudi dernier dans le quartier noir de Miami, aux USA, en Floride.

Après qu'un noir fut tué par un po-licier blanc lors d'un controle de police, les noirs se sont immédiatement révoltés, brisant des voitures, incendiant des magasins.

Il semble que la garde nationale ait commencé à quadriller tout le quartier noir de Miami et aussi d'autres zones où pourrait se propager l'émeute.

Ces évènements rappèlent ceux qui s'étaient produits il y a deux ans dans la

meme ville. Pendant trois jours et trois nuits, des milliers de noirs s'étaient révoltés en une gigantesque émeute pour protester contre l'acquittement de policiers blancs ayant assassiné deux noirs.

Il y a quelques temps encore a Was hington, des noirs se sont violemment révoltés contre des manifestants du Ku-kux-klan organisation raciste. Ils avaient obligé ces derniers à annuler leur manifestation. La violence des noirs avait été extreme, tra duisant une vive tension dans la communauté noire toute entière.

Il faut dire que la crise économique qui sévit aux USA a des conséquences plus dramatiques chez les noirs que chez les blancs. Ce sont les Noirs qui sont les plus mal payés, qui sont les premiers licenciés, qui connais sent le taux de mortalité infantile le plus éle vé, le taux de scolarisation le plus bas. Leurs conditions de vie se dégradent beaucoup plus vite que celles des blancs ; il n'est donc pas étonnant que dans un tel contexte, ils plus vite que celles des blancs; il n'est donc pas étonnant que dans un tel contexte, ils ressentent de façon très aiguë toutes les atteintes à leur dignité, en particulier les actes de racisme à leur égard.

Et il faut savoir aussi qu'une émeute comme celle là n'est due qu'à la goutte d'eau pari fait débardes le visce.

qui fait déborder le vase.

Car c'est tous les jours que les noirs connaissent le racisme, les vexations de toutes sortes. Et s'ils ne se mettent pas en bagarre à chaque fois, il est des jours où toute la haine toute la rancoeur toute la colère, le désarroi, le désespoir accumulés explosent en une colè re extrême et aveugle.

Ce ne sont pas les Noirs pauvres de Guadeloupe et de Martinique qui ne com-prendront pas une telle réaction de leurs frères noirs des USA; car le racisme s'il est moins violent n'en existe pas moins dans nos pays où ce sont des blancs qui partout, dirigent des Noirs.

La révolte des Noirs des USA et peut-être plus encore ceux de Floride, avancée américaine dans la caraîbe, fait partie de la lutte de tout le peuple noir d'Amérique. C'est en ce sens que plus particulièrement les Noirs pauvres de la Caraîbe veulent se sentir encore plus solidaire des révoltés noirs de Miami. Seule la lutte des Noirs pauvres orga

nisés contre les racistes et le racisme, contre sa cause principale qui est le capitalisme peut permettre d'abord d'entrainer les blancs pauvres, les travailleurs blancs contre cette lutte à laquelle ils ont aussi intérêt. Et la lutte de ceux-ci permettra alors d'extirper le ra-cisme, ce véritable cancer social de notre monde. Cette lutte est celle des Noirs des USA, mais elle doit être aussi la nôtre.

## **AUGMENTATION DU CHÔMAGE EN** MARTINIQUE ET GUADELOUPE : UN EFFET DE LA CRISE ÉCONOMIQUE

Selon un rapport du sénat publié en octobre 82, le taux du chômage en Martinique et Guadeloupe qui était de 13,3 % en 1967, est monté à 20 % en 1974, à 30 % en 1980, et les prévisions sont de 35 pour 1985

Il s'agit là de chiffres officiels, très probablement en dessous du pourcentage réel, puisque ce genre d'étude ne tient pas compte de ceux qui n'ont jamais été demandeurs d'emploi, de ceux qui ne sont employés qu'une partie de l'année en période de récolte ou qui subsistent au moyen de «job»

Malgré cela, les chiffres officiels don-nent une idée de la situation catastrophique

de l'emploi et de sa dégradation.

Il y aurait toujours d'après ces chiffres

et les autres pays industrialisés. La situation se dégrade ici encore plus vite. Ceux qui ne trouvent pas d'emploi et

officiels, 163 000 chômeurs en 1985 pour une

population active de 463 000 personnes.

frappés par la crise économique qui atteint

les pays capitalistes dans le monde entier.

Et la Guadeloupe et la Martinique sont

frappés encore plus durement que la France

Les départements d'Outre-Mer sont

sont contraints de partir en France pour tenter de travailler sont toujours nombreux, le gouvernement prévoit 300 000 départs d'Antillais pour la France entre 1975 et 1990. Mais la France est aussi touchée par la crise, et la situation de l'emploi est critique.

Si la situation économique continue à se dégrader, ce qui est prévisible, les Antillais ne trouveront plus d'emploi en France. Même aujourd'hui, cela devient de plus en plus difficile. Les Antillais ne trouvent bien souvent que des emplois précaires et mal payés. Ils sont en butte au racisme qui devient plus évident à mesure que la situation économique se dégrade et que le chômage augmente. Nombreux sont ceux qui reviennent déjà aux Antilles, malgré le chômage qui les attend, car leur situation devient intolérable. Le nombre de ces retours ne peut qu'augmenter dans les années à venir.

## LES PITOYABLES DÉMÊLÉS DU MAIRE DE TERRE DE BAS

Terre-de-Bas peut se vanter d'être vraiment une commune bizarre en Guade-loupe : le centenaire de la naissance de la commune y a été fêté deux fois au cours de la même année. C'est du moins ce qu'il faut comprendre puisque le Maire a cru bon de proclamer la fête patronale (la Saint-Nicolas) qui eut lieu le 12 Décembre fête du centenaire de la commune.

Or le centenaire avait déjà été fêté le 8 Août de cette année. C'était un fiasco, ainsi que nous l'avions déjà relaté en son temps. Les invités du maire n'étaient pas venus, la nourriture payée par le contribuable saintois avait été jetée. Aucune des manifestations prévues ne s'était déroulée.

Là le maire a voulu faire quelque chose de grand. Ce fut alors l'occasion de voir quelques-uns des hommes politiques de la Guadeloupe : Saman, Charles-Gabriel, Michaux-Chevry, qui présentaient tous le point commun d'avoir été membres du Parti Socialiste et de l'avoir laissé moins de 3 ans avant qu'il ne parvienne au pouvoir. En bref, des renégats, mais des renégats qui ont fait preuve singulièrement de balourdise : s'écarter de la soupe par précipitation, alors qu'en attendant un peu, elle arrivait toute fumante!

Mais ces renforts n'ont guère eu que l'effet contraire : nombre de saintois se sont rendu compte que c'était une opération politique et ont reproché au maire ce mélange fête et politique. Par ailleurs les discours de fidélité à la France et de soutien à Eugène l'Étang se déroulaient dans l'indifférence la plus complète !

Mais à part cela, le Maire rencontre un certain nombre de difficultés, la plus spectaculaire étant la démission d'un conseiller du hameau de Grande Anse. Cette démission rendue publique le 19 Décembre est motivée selon son auteur parce que le Maire est mal entouré. Et le conseiller au lieu de rester pour mieux conseiller le Maire abandonne lui aussi la partie. Cette démission n'est pas restée sans suites puisque les autres supporters du Maire ont montré leur colère contre le démissionnaire. Des coups se seraient échangés dans le secret de la Mairie. En tout cas la situation est assez critique pour que le démissionnaire ait crû bon de faire circuler un tract reprenant son discours, ceci afin de montrer qu'il demeure toujours partisan de l'Étang, mais qu'il démissionne!

#### LES DÉBOIRES JUDIDICIAIRES DU MAIRE

Le mois de novembre a porté un rude coup aux projets du maire. L'arrêt municipal d'expropriation allant à l'encontre des intérêts des héritiers Alexis a été cassé par le Tribunal de Basse-Terre au motif que les prescriptions réglementaires n'avaient nullement été respectées! Le maire voulait exproprier cette famille pour construire un stade

de 300 millions de centimes : rappelons que Terre de-Bas compte 1.200 résidents car des centaines de Saintois résident dans les communes de Guadeloupe. Le tribunal a ruiné donc cette tentative budgétivore qui de toute façon se serait retournée contre la population, avec les impôts supplémentaires à payer.

Mais le mois de décembre risque de lui être encore plus néfaste, avec le procès pour voie de fait intenté toujours par les héritiers Alexis à propos du chemin du Grand Trou.

Le maire a fait construire un chemin dans cette partie de la commune et refuse de dédommager les propriétaires dont le chemin traverse les terres. L'un des exemples de la duplicité du maire est la façon dont il tente de tromper la famille de Mme O C qui pourtant fait partie de ses défenseurs.

Dans un premier temps, L'Etang fit savoir à Mme O. C. qu'il comptait faire un chemin sur ses terres. La dame, âgée actuellement de plus de 80 ans donna son accord. Les terres furent partagées entre les 6 héritiers, sauf une portion de 6 mètres de large qui était destinée au chemin prévu.

Lorsque Mme O. C. demanda au maire de faire le nécessaire pour la dédommager du terrain cédé à la Municipalité, sa réponse fut celle ci . «Ka ou pressé con ça ? Laissé te-la pren valè»!

La terre prit si bien de la valeur que lorsque le chemin fut achevé, le maire déclara froidement qu'il n'y avait rien à payer, puis que le chemin recouvrait le tracé d'une servitude indiqué sur le plan cadastral de la commune.

Bien entendu le plan cadastral n'indique rien du tout : cet argument n'est qu'une supercherie afin de ne rien payer aux héritiers O.C.

Mais la troisième étape montre le vrai visage du maire. Il envoie le garde-champêtre (pour ce genre de coup bas, le maire ne se déplace pas personnellement) réclamer une signature des héritiers O. C. afin qu'ils déclarent une fausseté, à savoir qu'il y avait un sentier sur la terre.

Le motif de cette demande : L'Étang craint d'être personnellement condamné pour voie de fait sur plainte des héritiers Alexis. Et pour se disculper, il cherche des témoi gnages auprès des gens qu'il a déjà trompés ! L'Étang se croit vraiment au temps ou il pouvait faire avaler n'importe quoi. Signalons que les héritiers de Mme O. C. ont refusé de signer le papier du maire !

Mais s'il a de la présence d'esprit pour faire des mauvais coups, le maire est bien moins pressé d'animer la vie de la commune. Il y a eu une seule réception pour l'arbre de Noël dans la commune de Terre-de-Bas. Elle a été le fait du Club sportif et de la Chorale. La municipalité n'avait envoyé personne pour la représenter!

G. BEAUJOUR,

# GUADELOUPE L'UPM, UNE ORGANISATION POLITIQUE NOUVELLE A MOULE AUX OBJECTIFS PEU CLAIRS

Le 21 novembre dernier est né à Moule un mouvement politique du nom de U.P.M. (Union Populaire Moulienne). Depuis sa création ce groupe a fait paraître un petit journal appelé «U P.M. une organisation au service de la population». Dans ce journal, on retrouve des extraits des statuts et de la charte d'orientation adoptés le 21 novembre où l'U.P.M. se dit être une organisation de masse regroupant toute personne sans distinction de sexe, de race, de religion désirant œuvrer dans le sens de sa ligne.

Mais justement quelle est la ligne de l'U.P.M ? Elle se dit organisation progressiste qui se prononcera contre toute forme d'injustice et de division et devra regrouper tous les mouliens non opportunistes conscients de la nécessité d'un changement au niveau des mentalités!

En fait, la question que l'on doit se poser ici est la suivante : suffit-il d'être «non opportuniste conscient d'un changement des mentalités» pour être «progressiste» et quelle «mentalité» désire l'U.P.M. pour le peuple ?

L'U.P M. se dit anticolonialiste. Elle justifie son anticolonialisme en disant qu'elle luttera pour changer la situation coloniale en Guadeloupe et prendra position sur toutes les agressions colonialistes d'où qu'elles viennent. Là encore on est en droit de se poser la question de savoir si il suffit d'être anticolonialiste pour répondre aux aspirations des Mouliens et des Guadeloupéens en général. D'accord pour la décolonisation, mais et après ? L'U.P.M. ne nous dit pas ce qu'elle nous propose comme type d état une fois le colonialisme chassé d'ici.

Organisation «populaire», l'U.P.M. dit vouloir veiller à unir et défendre tout ce qui est cher aux mouliens et que toute décision soit prise en commun.

Mais nous savons que dans une population comme celle de la Guadeloupe, il y a des intérêts de classe qui s'opposent. Alors dans ce ças, sur quelle classe sociale s'appuie cette organisation pour mener sa politique ? L'U.P.M. ne le dit pas, et ce silence n'est pas gratuit.

Organisation quadeloupéenne, l'U.P.M. dit vouloir veiller à populariser la langue et la culture guadeloupéennes. Mais de quelle culture guadeloupéenne s'agit-il ? Ces appels à une culture nationale guadeloupéenne n'ont qu'un sens. l'U.P.M. vise autour de cette idée à rassembler les mouliens quelle que soit leur classe sociale, mais sur la base de la défense des intérêts de la bourgeoisie! Mais l'U.P.M. ne veut pas dire cela ouvertement.

Aussi se complet elle à nager dans le flou, de manière à éviter d'apparaître comme ces partisans d'une Guadeloupe où ce serait les riches et les privilégiés de tout bord qui dirigeraient.

En réalité, la position de l'U.P.M. est floue parce qu'elle refuse de dire clairement sa vraie nature.

L'UP.M. se dit non-électoraliste. Mais elle est née à l'approche des élections futures et pour elles. Elle affirme elle même se situer sur un autre terrain, en écrivant un article de son journal intitulé POURQUOI ? et nous citons : l'U.P.M est la chance historique d'une population de plus en plus consciente que l'heure des grandes échéances approche. . . Et plus loin d ajouter . «une période nouvelle s'ouvre, une organisation de type nouveau est née».

Mais là encore, on est dans le flou : «chance historique», « grandes échéances», «période nouvelle» mais pour aboutir à quoi ?

En politique, il est important de déterminer clairement le but, quand on est du côté des intérêts des travailleurs.

L'U.P.M. et ses membres sont-ils de ce côté ?

## Il y aurait encore 14 824 électeurs

## fictifs en Martinique et Guadeloupe

Les listes électorales des quatre départements d'Outre-Mer ont été examinées en septembre 82. Il avait paru nécessaire alors de radier 21 000 électeurs sur les 565 000 inscrits, à cause des «mouvements» de la population, départs, décès etc. . .

Un nouvel examen des mouvements de 1981-82 a amené le secrétariat d'état à demander la radiation de 19.195 inscrits supplémentaires, dont 7.867 pour la Guadeloupe et 6.957 pour la Martinique.

Un décret du gouvernement concernant les modalités de révision des listes électorales a été soumis aux conseils généraux des départements d'Outre-Mer. Les conseillers généraux des Antilles et de la Guyane ont repoussé ce texte. Pour cela, ils ont invoqué la rapidité d'application de cette mesure, à la fois pour procéder à cette révision, et concernant les électeurs, pour vérifier leur inscription.

Mais peut être certains d'entre eux ne tiennent ils pas à devoir modifier, dans la perspective des élections au conseil régional, les prévisions qu'ils ont pu faire sur le nombre de leurs électeurs, réels ou fictifs.

Quoiqu<sup>a</sup>il en soit le nombre des radiations, qui est élevé, donne à réfléchir sur le sérieux des élections passées.

## **CESAIRE:**

### LE PRIX DU MORATOIRE ?

Aimé Cesaire vient de recevoir des mains du ministre de la culture, Jack Lang, le prix de la poésie pour l'ensemble de son

On sait que Césaire vient de publier un dernier recueil de poèmes intitulé "Moi Laminaire", qui a tout recemment porté le député poète au premier rang de l'actualité.

Mais l'arrivée des socialistes français au pouvoir aura, avant cela, remis Césaire quelque peu au devant de la scene, non plus comme le grand chantre de la dignité antillaise, cette fois, mais comme courroie de transmission de la politique coloniale.

de transmission de la politique coloniale.

Césaire fut, en effet, nommé conseiller aux problèmes culturels, dépendant directement du ministère de la culture. C'était là une manière d'utiliser le leader du Parti Progressiste martiniquais et une grande "personnalité" noire pour faire admettre la politique outre-mer des socialistes français au pouvoir. D'autres noirs ont été, dans la foulée, promus : Bertène Juminer comme recteu de l'académie Antilles Guyane par exemple.

Certains vont même jusqu'à prétendre que ce prix de la poésie ne serait que le prix du "moratoire" proné par Césaire depuis l'arrivée des socialistes au pouvoir. Le député maire de Fort-de-France avait en effet déclaré qu'il fallait mettre une sourdine aux revendications autonomistes pour laisser aux socialistes français la possibilité de gouverner en paix en quelque sorte...

paix en quelque sorte...
"Moratoire"! Si tant est qu'il y
avait vraiment lutte anti-colonialiste de sa
part avant. Car Césaire n'a jamais brillé,
sauf dans ses poèmes par un radicalisme politique à tout épreuve.

Choyé aujourd'hui par les socialistes français dont il est l'homme aux antilles, intervenant sans critique en faveur de cette gauche au pouvoir en France, l'auteur du "discours sur le colonialisme" admettrait-il aujourd'hui ce colonialisme parce que ce sont des "socialistes" qui le gèrent?

sont des "socialistes" qui le gèrent ?.

C'est la question que l'on pourrait se poser tant Césaire s'aligne sur une politique qui n'a modifié en rien la situation coloniale de nos pays.

Césaire aura peut être d'autres prix et d'autres honneurs. Tant il est vrai que chaque régime met à l'honneur ses artistes ses poètes, ses hommes.

Dédaigné par Giscard, le voilà admis à la cour de Mitterrand.

Et autant, sinon plus que le poète noir qui a chanté son peuple, chanté la dignité de la race noire, c'est aussi l'homme du moratoire, celui qui s'aligne, le conservateur "de gauche", le vieux parlementaire apparenté "socialiste" qui est aujourd'hui honoré.

# ARAGON: UNE PLUME SERVILE AU SERVICE DU STALINISME

Louis Aragon est mort. Pendant plusieurs jours, on a pu entendre ses louanges, dites par ses propres amis du Parti communiste français, par les hommes du gouvernement Mauroy et Mitterrand en tête.

Aragon était un écrivain et un poète célèbre. Ami d'André Breton dans sa jeunesse, il a rejoint les surréalistes avant de s'en séparer. Lui, il entra au Parti Communiste et contrairement à Breton, il soutiendra toutes les forfaitures staliniennes. Il justifiera la répression, les procès de Moscou, les camps de concentration les isolateurs. Il écrira des textes à la gloire de Staline tout comme une kyrielle d'artistes russes et d'autres, à plat ventre devant la "force" stalinienne. Aragon ira même jusqu'à écrire une "ode à la guépéou". La Guépéou était la police politique de Staline, responsable de l'arrestation de millions de gens, de l'envoi en camp de travail en sibérie du moindre

opposant ou du moindre citoyen. C'est cette même Guépéou qui fera fusiller tous les anciens compagnons de Lénine, sur ordre de Staline, jusqu'à Trotsky lui même.

Aragon soutiendra tout cela. Il déploiera ses talents d'écrivain à embellir la répression la plus féroce et la plus gigantesque de l'histoire des états, celle que fut la répression stalinienne.

Pendant que Breton rompait avec les pratiques staliniennes rejoignant les thèses de Trostky et que Trostky lui meme avec une poignée de militants et aussi avec la sympathie d'artistes menaient un rude combat pour ne pas accepter sous prétexte qu'ils étaient communistes la dégénérescence stalinienne, Aragon lui se complaisait dans l'immonde dévotion à Staline. Il recueillait par là, fleurs, honneurs et était véritablement encensé par le PCF et par Moscou.

#### **GUADELOUPE**

## **GOSIER: DU RIFIFI AUTOUR**

## DE L'OUVERTURE DE LA CANTINE

Après le mouvement des femmes de service de plusieurs écoles de Gosier, c'est au niveau de la cantine que le mécontentement grandissait à la fin du premier trimestre.

La situation devenait de plus en plus intolérable pour les enfants qui étaient obligés de faire de longs trajets pour prendre leur repas chez eux. Elle l'était tout autant pour une cinquan taine d'employées de mairie travaillant à la cantine, non titularisées et ne percevant donc aucun salaire depuis 7 mois.

Pour une équipe municipale qui tient à voir son mandat municipal renouvelé dans quelques mois, il y avait là un abcès qu'il fallait percer rapidement.

C'est le premier adjoint Virolan qui dut «monter au charbon» Il prit donc les affaires en main personnellement pour que la cantine ouvre ses portes avant la fin du premier trimestre.

La décision fut prise lors d'une réunion mémorable qui se tenait le jeudi 9 décembre à la mairie du Gosier, tellement mémorable que les éclats de voix entre M. Virolan et Mme Cameux, responsable de la cantine et belle-sœur de monsieur le maire alertèrent les agents qui se tenaient à l'extérieur de la salle. Celle-ci ne voulait pas ouvrir la cantine sans avoir reçu un certificat de conformité pour les nouvelles installations faites dans la cantine. Et elle attendait . . . «Mais, pendant que vous attendez, vous percevez votre salaire intégralement, alors que de dizaines d'autres sont

sans revenus depuis plusieurs mois», aurait déclaré en substance le premier adjoint pour obliger la responsable à bouger. .

Bref après ces échanges de propos aigres-doux que tout un chacun a pu entendre à l'extérieur de la salle de réunion, la date du mardi 14 décembre fut arrêtée pour l'ouverture de la canti-

Et c'est dans un véritable branlebas de combat que le mardi matin, en l'absence de la responsable qui s'était déclarée malade, la cantine fut ouverte avec les doubles de clé de la mairie, alors que le bureau de la responsable était ouvert en faisant sauter quelques lames de verre. .

Après ces péripéties, à midi, les enfants avaient leurs premiers repas, après plus de deux mois d'école. Et les employés pourraient percevoir quelques salaires.

Mais le plus écœurant dans cette affaire, c'est que le premier adjoint du maire Hélène qui a pris cette affaire en main, ne l'a nullement fait pour défendre les employés de cantine, ni pour le mieux être de la population de Gosier, mais principalement dans un but élec-

Cela montre bien tout le mépris que ces hommes en poste dans les mairies ont vis à vis des hommes et des femmes de leur commune. Mais il n'est pas dit que les Gosériens et les Gosériennes ne trouveront pas un moven de leur dire ce qu'ils pensent de leur manière de faire.

#### MARTINIQUE **AUTOMOBILES:**

### LES EFFETS DE LA CRISE

Les importateurs de voitures japonnaises en Martinique ne sont pas contents. Le gouvernement vient de prendre un arrêté limitant à 15 % du marché l'importation des voitures japonaises en Martinique. Pour l'année 1983, ces importations seront même ramenées à 10 %. Les importateurs font remarquer que les 15 % concédés aux importateurs martiniquais représentent environ un millier de voitures et que ce n'est pas cela qui mettra en difficulté la production française de Renault ou Peugeot.

Les importateurs font valoir en outre qu'ils seront contraints de licencier s'il ne leur est pas permis d'importer librement des voitures. Ce cri d'alarme était affiché pendant au moins deux jours sur une pleine page de France-Antilles, ce qui montre qu'il reste quand même à ces messieurs quelques sous avant de mettre la clé sous le paillasson !

En réalité les importateurs martiniquais sont simplement victimes d'une concurrence un peu plus sévère que par le passé. Et même un millier de voitures en plus ou en moins, ce n'est pas à dédaigner dans cette période. Quant aux menaces de licenciement, elles sont peut-être réelles, mais elles ne font que montrer la rapacité de ces patrons qui du temps où leurs affaires roulaient sur l'or se sont bien gardés d'en faire profiter les dizaines de travailleurs qu'ils exploitaient.

#### MARTINIQUE

# Le François : Débat autour du festival de musique.

Le Conseil Municipal du François a refusé l'autorisation de tenir un festival Mondial de Musique dans cette commune aux dates du 8, 9 et 10 avril. Ce refus vient après une longue campagne d'associations écologistes protestant contre le gigantisme

d'un tel projet. Qu'était-il prévu ? Tout d'abord de recevoir 150.000 personnes dans la commune sur une superficie de 37 hectares. Aucune possibilité d'accueil et d'hébergement de ces 150.000 personnes n'a été prévue. Des calculs ont montré que pour recevoir ces touristes venus consommer de la musique, les simples formalités de contrôle à la po-

lice prendraient... 25 jours !

Par ailleurs le terrain destiné à la

manifestation devait etre conquis sur la man grove. L'actuel débouché de la rivière des Deux-Courants, qui traverse le François devait être obstrué ce qui a fait redouter encore plus les inondations périodiques qui atteignent en période d'hivernage les zones basses de la commune (notamment la cité

Et c'est pourquoi le conseil Municipal sous la pression populaire a refusé un tel projet. La population du François est en droit de se méfier et de songer avant tout à ses intérêts immédiats. On peut la comprendre.

Quant au conseil municipal est-ce la proximité des élections municipales qui le rend soudain si proche des intérêts de la popu-

# Pointe-à-Pitre : De jeunes rastas empèchés de vendre leurs produits par les policiers

La semaine dernière, un groupe de jeunes rastas a été réprimé par des policiers. Ces jeunes s'étaient installés sur le trottoir du boulevard Faidherbe près de l'entrée de la rue Frébault pour vendre des objets ar-tisanaux. Ils avaient largement étalé ces objets, dont une partie était suspendue à des cordes installées entre des poteaux. Les policiers, sous prétexte que ces étalages génaient la circulation sur le trottoir leur ont demandé d'enlever leurs marchandises. Mais les jeunes rastas ont rigoureusement protesté arguant que s'ils génaient les piétons c'était à ceux-ci de le leur dire. Une foule s'était amassée autour des jeunes rastas. Les policiers n'insistèrent pas et s'en allèrent.

Ces jeunes étaient profondément révoltés par l'interdiction qu'on leur faisait de vendre leurs produits. Cette révolte ils ont cru bon l'exprimer en prenant à partie un Chilien blanc qui lui aussi était venu vendre des objets artisanaux sur le même

trottoir. Ils l'on obligé à faire ses paquets, se trompant probablement de cible en s'en prenant à ce jeune sans ressources. Ces jeunes rastas sont fermement décidés à occuper la place sur tout le boulevard et à imposer la vente de leurs produits.

C'est du moins, ce qu'ils disent avoir

l'intention de faire.

Ils supportent mal que des commerçants venant de 7.000 km aient le haut du pavé à Pointe à-Pitre et ne subissent aucune tracasserie policière. Alors que eux, ont choisi de fabriquer des objets locaux pour les vendre. Ils ont raison de refuser cette injustice.

Les pouvoirs publics, qui répriment ces jeunes, et l'administration coloniale qui maintient les injustices en Guadeloupe sont responsables des conséquences d'une telle situation. Une situation intolérable pour beaucoup de jeunes dont beaucoup ont connu l'émigration en France et qui retournent au pays pour tenter d'y travailler.

#### GUADELOUPE TAXIS CDL.

## LA GRÈVE DES CHAUFFEURS

Depuis plus d'une semaine, le service de transport Taxis CDL est paralysé. La majorité des chauffeurs de taxi de cette entreprise est en grève. Le mécontentement est grand parmi ces chauffeurs de taxis qui ont décidé de ne pas reprendre le travail tant que leurs revendications ne seront pas satisfaites. Ils réclament : le salaire minimum, la régularisation des côtisations de sécurité sociale et le paiement des congés payés.

La CDL est une jeune entreprise dirigée par des guadeloupéens, les frères Capou. Cela fera trois ans qu'elle a été créée. Ce service de transport s'est développé rapidement sur-tout au niveau des courses de nuit. Les chaufe feurs reçoivent un pourcentage sur les entrées de fonds. Par contre le salaire fixe est en dessous du SMIC (18 F par jour) ce qui est insuffisant pour que la sécurité rembourse intégralement les frais de maladie. Les chauffeurs de taxi ont donc à leur charge des frais assez lourds tels les frais d'hospitalisa-

Ils ne bénéficient d'aucune mutuelle (comme c'est le cas en France pour les taximens) qui puisse compléter les remboursements.

L'important pour les taximens de la CDL est d'être pris en charge entièrement par la sécurité sociale et pour cela ils réclament un salaire au tarif du SMIC.

En fait c'est toute une réglementation que la direction devrait revoir. Au départ elle a refusé de négocier avec les responsables syndicaux (CGTG), sous prétexte qu'elle n'a-vait pas été prévenue. Mais les chauffeurs de taxis en organisant des piquets de grève tous les jours devant le garage, en dénonçant publiquement l'attitude de la direction, obligèrent celle-ci à négocier.

A l'heure où nous écrivons un certain nombre de revendications ont été prises en compte mais tous les problèmes n'ont pas été résolus entre autres l'organisation des

équipes de jour et de nuit.

## **ÉCHOS DES ENTREPRISES**

#### SÉCURITÉ SOCIALE MARTINIQUE

#### CASERNE BOUILLE : ET L'ENVI-RUNEMENT.

Depuis quelques temps, la direction a fait installé à Caserne-Bouillé tout un matériel de sécurité anti-vol et anti-incendie. Bien sûr, tout cela est bien, et il fallait bien que le tout nouveau «service de la sécurité» se manifeste. Mais faut-il en déduire que pour l'aménagement des abords extérieurs de la Caserne, il faudra que l'on attende que se crée à la caisse un service «espace vert»?

#### LA DIRECTION S'AFFICHE.

ment de date de la réunion.

Dans une lettre adressée au syndicat FO, apposée sur le tableau d'affichage, la direction justifie la mise à l'écart des délégués du personnel du syndicat F.O. d'une

Donc bien loin de s'en excuser, elle persiste en tentant de faire croire que la faute revient à ce syndicat, qui on ne sait par quelle magie, aurait dû savoir le change-

Un tel je m'en fichisme montre bien le mépris de la direction vis-à-vis des représentants du personnel et par conséquent vis-à-vis des travailleurs.

#### MÉTALLURGIE MARTINIQUE **GESTALTER LICENCE:**

La direction de l'entreprise Gestalter a signé un accord prévoyant l'augmentation des salaires à partir du 1er Novembre.

Mais dès le 1er Décembre il a mis à la porte 4 ouvriers sous le prétexte de «défendre l'emploi». En réalité, le patron a décidé de maintenir son taux de profit intact et a fait reposer l'augmentation de salaires des autres ouvriers sur l'économie qu'il a faite avec le licenciement des 4 ouvriers.

Le patrons sème d'autant plus volontiers la terreur que la division règne chez les ouvriers. Et c'est cette division qui explique que ses mauvais coups soient restés impunis jusqu'à maintenant. Les travailleurs doivent renforcer leur unité afin de mettre à la raison

# TRIBUNE LIBRE AUCTUA BRILLE CTURE MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL DE LA PREFECTURE JC CADY ET LE MACABOU

DE BELLE FONTAINE A MACABOU UNE MÉTHODE SANS FAILLE.

Ce que nous allons dire ici ne pourra que déplaire à un grand nombre de gens qui diront que nous ne nous comportons pas en homme de gauche. Seulement il y a bien longtemps que nous avons dit que nous ne pratiquons plus la politique qui consiste à crier vive la gauche quoique fasse cette der-

Nous avons expliqué dans «ANTILLA» Nº 32 que le ministre de l'industrie sous Giscard avait refusé de donner le feu vert pour déclarer la centrale thermique de Belle fontaine d'utilité publique. Et ceci pour de multiples raisons. Ce faisant, la construction de cette centrale était bloquée, en attendant que l'on procède aux aménagements réclamés par le ministre de l'industrie, à savoir une sérieuse étude météorologique, compte tenu que celle présentée était on ne peut plus bidon. La construction d'un bassin de prérefroidissement des eaux chaudes, une unité de désulfurisation, et que les questions de l'appontement pétrolier, et du transport de l'énergie à très haute tension soient réglées.

Les conseillers généraux martiniquais ayant donné leur aval, à l'édification de cette centrale, sans même avoir lu convenablement le dossier, l'administration Giscardienne avait dû dresser un certain nombre de garde fous, pour empêcher l'EDF de faire ce que bon lui semble et comme ça lui passe par

Sous Mitterrand, on ne s'est pas cassé la tête, et bien que l'un de leur plus grand homme de science (HAROUN TAZIEFF) ait déclaré qu'il faillait coûte que coûte arrêter le massacre, l'EDF Martinique a trouvé des alliés en la personne d'élus nègres Martiniquais qui ont plaidé sa cause et fait signer à Pierre MAUROIS, le décret déclarant la centrale de Belle Fontaine d'utilité publique et les travaux ont pû commencer.

Ce sont ces mêmes nègres qui savent nous chanter comment ils aiment la Martinique, comment ils tiennent au développement de la pêche dans notre île. Tant va la cruche à l'eau qu'un jour elle se casse. Ainsi en Matière écologique, et voire même économique (pêche) on a reculé par rapport à la période de GISCARD.

Sous MITTERRAND les nègres n'ont pas de coups de crosses de fusils derrière la tête, mais on les frappe aussi durement, sinon même plus solidement sans qu'ils ne s'en apperçoivent.

Le Martiniquais n'étant pas habitué aux problèmes de l'écologie ne se rend pas compte aujourd'hui le tort qu'on lui cause sur le plan de sa santé présente et future et de celle des générations futures. Le Martiniquais ne voit pas non plus le tort qu'on lui cause en matière d'agriculture, et de pêche, par une attaque inconsidérée de la nature. Bien entendu les dossiers restent secrets en ce qui concerne le rejet de l'eau chaude dans la mer, le gaz sulfureux dans la nature, sans pour autant connaître le sens du vent, mais aussi et surtout le transport de l'énergie à très haute tension à travers la forêt les plaines à vocation d'agriculture. Et pourtant tout ce danger est expliqué en long et large dans l'étude d'impact de la centrale, de l'appontement pétrolier, et du transport de l'énergie à très haute tension.

Je demande au journaliste de ICAR qui voulait à la MANZO me convaincre du contraire, de voir l'EDF et lui demander le vrai dossier sur la centrale de Belle FONTAI-

Le Martiniquais ne se rend pas encore compte que l'ecologie, l'agriculture, la santé des humains, des plantes, des animaux marins et terrestres so it totalement mais totalement liés.

#### LES JOYAUX NATURELS.

Mais voyons encore l'attitude du pouvoir colonial vis à vis du peuple Martiniquais. Le 3 Mars 1979, après une très violente campagne de presse contre l'accaparement du grand Macabou par Monsieur Jean ASSE-LIN pour le compte de la société civile Immodu Grand Macabou M. ROTSCHILD, lequel avait fait l'acquisition de ces terres sous POMPIDOU qui fut pendant ons la fondé de nouvoir de la maison

ROTSCHILD. En un mot le président de la République des ROTSCHILD. L'administration de GISCARD écrivait ce qui suit :

«La zone de Macabou est un des joyaux naturels du département qu'il convient de préserver. La présence de la carrière qui s'y développe montre combien il a été préjudiciable d'autoriser une telle activité».

Qui avait autorisé cette activité sinon que l'administration POMPIDOU ? Et l'administration de GISCARD continuait

«L'existence d'une plage magnifique par ses dimensions et la végétation naturelle caractéristique qui l'entoure, le caractère de site de la région, la pression spéculative, sur cette partie du littoral (résidences secondaires, tourisme etc) qui est encore vierge, tels sont les éléments primordiaux qui motivent l'acquisition des terrains par le conservatoire du littoral».

Et l'administration de GISCARD de

«L'administration ne dispose pas de moyens pour fermer la carrière sauf pour cause d'expropriation ou de sécurité publique. . . Cette acquisition est aujourd'hui le moyen le plus rapide et le plus efficace pour freiner les pressions diverses sur le site et protéger rationnellement cette zone naturel-

Grâce à cette campagne de presse on voit que l'administration sous GISCARD était arrivée à être sensibilisée et à chercher comment faire pour expulser ROTSCHILD du grand Macabou et de la carrière de sable surtout.

Depuis d'une sonaine, le service

## L'ACHAT PAR LE CONSERVATOI-

majoritie des chauffeurs de text de cette

niseprise est en gijve, i e mécontentement

Par lettre en date du 8 Novembre 1979, le conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres faisait savoir qu'il décide l'achat des 113 hectares de la Société Civile Immobilière du grand Macabou propriété du baron de ROTSCHILD pour la somme de 202 millions 128 mille 560 AF.

Enfin on pouvait respirer, ASSELIN Jean allait pouvoir abandonner l'exploitation du sable du sous-sol du grand Macabou. La plage était définitivement libérée. Et bien non; tout ne pouvait marcher comme on le voulait. L'administration GISCARD avait fini par reconnaître la nécessité de protéger le site du Macabou.

#### J. C. CADY ET LE CHOIX DES JOYAUX.

Ce n'est pas là l'avis de Monsieur Jean Christian CADY secrétaire général de préfec ture à la Martinique. Pour Monsieur CADY le Macabou est un lieu qu'il faut continuer à détruire pour le compte de la société civile immobilière du grand Macabou du baron de de son représentant Jean ASSELIN.

Aussi monsieur J.C CADY a décidé que le joyau à sauvegarder au Macabou avant toute chose se trouvait être les intérêts de la société civile immobilière du grand Macabou de M. Le Baron ROTSCHILD et du sieur Jean ASSELIN. Et dans un arrêté en date du 29 juillet 1982 portant Nº 82-1787/D III-4 B. M. J. C. CADY a au nom du préfet de la Martinique réglé les comptes du grand Maca-

Finalement la communauté a donné hommes pareils?

Monsieur CADY la municipalité du

202 Millions 128 mille 560 AF à Monsieur ROTSCHILD pour mieux permettre à Mon sieur ASSELIN son représentant en Martinique de détruire le grand Macabou, d'inonder une route municipale, d'empêcher à Monsieur JO de parvenir à ses terres, de tuer la forêt sauvage en ces lieux. Oui on a payé ROTSCHILD pour détruire le sol le sous sol et la forêt au grand Macabou. Non ! peut-on avoir des hommes de l'espèce de M. CADY pour décider au nom des Martiniquais ? Où êtes vous sorti M. CADY ? Connaissez-vous le Macabou ? Qui vous autorise à détruire notre pays pour le compte des blancs de votre espèce ? A-t-on jamais vu des

Marin a-t-elle jamais été consultée sur le projet de livrer le Macabou à ROTSCHILD après lui avoir versé des centaines de millions pour le déloger de là ?

Si oui pouvez-vous nous présenter le procès verbal de la délibération du conseil municipal du Marin donnant son accord à cette exploitation du sous sol du grand Macabou?

Comment pouvez-vous expliquer que dans une affaire aussi importante et concernant au premier chef l'environnement, vous n'ayez cru devoir informer et consulter aucune association de défense de la nature Martiniquaise? reletét malude la contine fut ouverte lyec les souples de clètue la nuite

alors que le bareau de la responsable

Maif ouvertien feisam souter quelques

#### DÉPARTEMENT FRANÇAIS.

Une fois de plus, vous venez de prouver aux Martiniquais qu'ils sont des français entièrement à part. Car enfin, si nous étions Français comme ne cessent de le répéter tous les ministres de passage en Martinique, qu'ils soient de gauche ou de droite, vous auriez au moins le souci de respecter les lois et décrets de la République Française. Car votre premier travail serait de les faire respecter.

Chez les français de notre espèce vous faites danser l'anse du panier. VOUS ne me trompez pas car je sais que je suis loin d'être un français, et tout votre comportement pour ce qui concerne l'environnement est un comportement totalement colonialiste. In est pas dit que les Cosciens al

#### LA CONTRAVENTION.

Monsieur CADY votre arrêté est en contravention totale et complète avec l'instruction ministérielle du 4 Août 1976, JO du 6 Août 1976. Plus drôle, c'est que vous avez omis de citer cette instruction ministérielle dans le préambule de votre arrêté. Pourquoi cette erreur, grossière car en fait c'est la dernière née sur l'environnement. Vous ne l'avez pas citée pour mieux vous asseoir dessus, pour mieux détruire l'environnement Martiniquais.

Cette instruction déclare que «les zones littorales non urbanisées doivent rester en l'état. Les extensions des agglomérations et des zones d'activités situées à proximité du rivage seront réduites et éviteront les versants donnant sur la mer ou les lacs.

Les massifs boisés seront classés à conserver selon les dispositions de l'article L. 130-I du Code de l'Urbanisme quelle qu'en soit la qualité forestière et les espaces boisés classés antérieurement seront maintenus.

Or Monsieur CADY l'article 2 de votre arrêté autorise M. Jean ASSELIN béké de son état à extraire du sable à 100 mètres du rivage de la mer. En clair à détruire la forêt pour s'approcher du rivage.

L'article 2 de votre arrêté autorise ASSELIN à employer une nompe suceuse d'un débit de 500 mètres cubes heure ; seulement, vous ne dites nulle part où Monsieur ASSELIN devra rejeter cette eau. Conclusion cette eau est rejetée soit sur la route municipale et coule sous la forêt, ou est rejetée carrément sous la forêt ce qui d'une façon ou d'une autre tue la magnifique forêt sauvage que nous possèdons à cet endroit.

Et si je sais comprendre ce que parler veut dire vous êtes ici grassement payé pour faire respecter les lois de votre république française. Il faut dire qu'à la colonie les os plein de moelle font que nombre de fonctionnaires s'asseoient sur les lois qu'ils ont mission de faire respecter. Ils peuvent même envisager d'empoisonner leurs copains, pour atteindre leurs os.

Il faut toujours se méfier de la colonie, il n'y a rien de plus diabolique pour un fonctionnaire blanc de passage.

Comment Monsieur CADY avez-vous pu ne pas lire dans l'instruction Ministérielle du 4 Aout 1976 JO du 6 Août 1976 la phrase ci-après «IL IMPORTE AU PLUS HAUT POINT QUE LES ZONES ENCORE VIER-GES OU NON URBANISÉES, PARTICULIE-REMENT CELLES DE GRANDE VALEUR COMME LES FORETS, LES DUNES, OU

LES MARAIS SOIENT PRÉSERVÉES OU AFFECTÉES A DES USAGES NON DESTRUCTEURS CONFORMES A LEUR NATURE >>

A la vérité Monsieur CADY pensez-vous vraiment qu'en Martinique on a besoin de hauts fonctionnaires de votre accabit ou de votre espèce ? le 23 mon eldenélom au

de faire de lands fréiet

ella suesono segot que P. DAVIDAS.

rapidement.

### SUITE DE Pour une squ'us municipale qui tient, è voir son nandar municipal

taine d'employess de mille travaillant à la cantine, non titularisées et ne

rehouvele dans quelques rapis al y

soneo dielle di'un cécce nu él dieve

done les affaires sounain personne

ment pour que la centine ouvre sis

portes avant la fin du prontet trimestra

## L'EDITORIAL

Mais il n'est pas dit que les travailleurs acceptent passivement d'aller au sacrifice sur l'autel du profit. La classe ouvrière est une classe qui détient une place déterminante dans l'économie mondiale. Elle a en mains tous les leviers de l'économie. Si elle décide d'utiliser la force qu'elle représente, elle pourra s'op-poser aux plans les plus barbares de l'im-

Que cette année nous fasse faire à nous travilleurs un pas important dans la voie de l'acquisition de la conscience d'une telle nécessité. Assurant elle 13 animes et

## POUR SOUTENIR

#### MAX SAFRANO

sas en Martinique no sont pas nontents (.)

#### VIRGINIE TOM

LE COMITÉ DE SOUTIEN ORGANI-SE UNE PRISE DE PAROLE LE MERCREDI 28 DÉCEMBRE A 18 H 30 A PORT LOUIS.

#### COMBAT OUVRIER.

Responsable de publication : G. BEAUJOUR

Adresser toute correspondance : EN GUADELOUPE à Gérard BEAUJOUR B.P. 214 97110 POINTE-A-PITRE EN MARTINIQUE B.P. 386 97204 FORT-DE-FRANCE EN FRANCE écrire à : Combat Ouvrier B.P. 145 75023 PARIS CEDEX

Impression Imp. ERAVILLE & Fils S.A.R.L. Commission paritaire Nº 51728